

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 039-253900302-20250305-SIE_2025_0001-DE



SÉANCE DU 05 / 03 / 2025

Date de la convention :
27 / 02 / 2025

Date d'affichage :
27 / 02 / 2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 6
- Présents : 5
- Votants : 5

Votes :

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Michel BLASER, M. Marcel RENAUD, M. Julien BUFFAUT, M. Régis LACROIX, Mme Catherine FORESTIER,

ABSENT(S) AVEC POUVOIR :

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : M. Romain VOLATIER

SECRETÀIRE DE SÉANCE : Mme Catherine FORESTIER,

OBJET : APPROBATION DE DEVIS – VÉHICULE

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder au remplacement du véhicule RENAULT Kangoo et donne lecture des propositions comprenant la prime CEE, reçues et analysées en mairie de MAISOD comme suit :

SORECA AUTOMOBILES – LONS

MARQUE	MODÈLE	PUISSANCE	ÉNERGIE	PRIX HT	PRIX TTC
RENAULT	KANGOO FG L1 ADVANCE	5 CV	DCI 75	21 226.76	25 407.56
RENAULT	KANGOO VAN E-TECH	8 CV	ÉLECTRIQUE	25 041.76	30 880.56

STELLANTIS EUROPE S.p.A

MARQUE	MODÈLE	PUISSANCE	ÉNERGIE	PRIX HT	PRIX TTC
CITROËN	BERLINGO VAN PURE TECH	6	ESSENCE	18 500.00	22 500.00
CITROËN	BERLINGO VAN FOURGON	9	ÉLECTRIQUE	26 920.00	32 850.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- **APPROUVE** pas le changement du véhicule
- **VALIDE** la proposition de la Société STELLANTIS EUROPE S.p.A à la somme de 22 500.00 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents afférant
- **PRÉCISE** que l'ancien véhicule RENAULT KANGOO est repris à la somme de 650.00 € et que la dépense a été inscrite au Budget 2025 dans la section Investissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Michel BLASER

